

Sambreville, le 25 juin 2025

Louis JADOU & Thibaut De PAUL De
BARCHIFONTAINE
Notaires Associés

Chaussée de Louvain 383
5004 BOUGE

Cadre de Vie et
Habitat/Urbanisme

Chef de bureau :
M. BOTHY C.

Agent traitant :
Mme RENNA S.

☎ 071/260.225

cadredeviehabitat
@commune.
sambreville.be

Vos références

00035674/001 ~~JL/ADT~~

Nos références

~~CU/CD/n/2025/0270~~

Annexes

Date et références à rappeler svp

Objet : SAMBREVILLE (MOIGNELEE) Rue des Bachères 262
bien cad. Sect. A n° 251TP0000

Appartenant à ~~M. DUCHENE et Mme DUCHENE~~

Maître,

Suite à votre demande réceptionnée le 15 mai 2025 il semble apparaître, après repérage et indications sur les plans en notre possession, les renseignements suivants :

➤ **PLAN DE SECTEUR – ZONAGE ATTRIBUE : HABITAT**

- | | |
|--|------------|
| ➤ Plan d'expropriation | NON |
| ➤ Plan d'alignement – Chemin 3 | OUI |
| ➤ Liste de sauvegarde | NON |
| ➤ Périmètre de classement en vertu de la législation sur les monuments et sites | NON |
| ➤ Emprises en sous-sol dans la route pour une canalisation destinée au transport de produits gazeux dans le cadre de la loi du 12 avril 1965 | NON |
| ➤ Arrêté d'insalubrité | NON |
| ➤ Charges d'urbanisme imposées lors d'un permis d'urbanisme ou de lotir | NON |
| ➤ Zone ou périmètre soumis au droit de préemption | NON |
| ➤ Taxes locales spécifiques | NON |
| ➤ Périmètre d'un site classé SEVESO | NON |
| ➤ Bien dans le périmètre d'un Guide Régional d'Urbanisme au sens de l'article 393 à 405e du, approuvé par arrêté ministériel du 04/11/2003 et publié au Moniteur Belge du 03/12/2003 pour le centre-ville de TAMINES | NON |
| ➤ Bien dans le périmètre d'un Guide Régional d'Urbanisme au sens de l'article 393 à 405e, approuvé par arrêté ministériel du 04/12/2003 et publié au Moniteur Belge du 26/01/2004 pour le centre-ville d'AUVELAIS | NON |
| ➤ Présence potentielle de puits de mines | OUI |
| ➤ Autre renseignement : | NON |

Nous vous prions d'agréer, Maître l'assurance de notre considération distinguée.

PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général

Le Bourgmestre


Marius Colbo




Christophe Bousquet



SAMBREVILLE

ADMINISTRATION COMMUNALE
Grand-Place • 5060 Sambreville

Téj : 071 260.200
secretariat@commune.sambreville.be
www.sambreville.be
Compte : BE76 0910 1245 1795

RENSEIGNEMENTS URBANISTIQUES

Maître,

En réponse à votre demande d'informations réceptionnée en date du 15 mai 2025 relative à un bien sis à **SAMBREVILLE (MOIGNELEE), Rue des Bachères 262** repris en tant que maison unifamiliale cadastré section A numéro **251TP0000** et appartenant à ~~Monsieur **SIMONIS Sébastien** et Madame **SIMONIS Lucille**~~, nous avons l'honneur de vous adresser ci-après les informations visées à l'article D.IV..99, D.IV.100 et R.IV.105 du Code de Développement Territorial (CoDT).

Le bien en cause :

1° est situé à partir de la voirie en zone d'habitat au plan de secteur de NAMUR adopté par Arrêté Ministériel du 14 mai 1986 et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;

~~2° est situé dans un schéma d'orientation local approuvé par du et qui n'a pas cessé de produire ses effets pour le bien précité ;~~

~~Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis de bâtir ou d'urbanisme délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;~~

~~Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun permis d'urbanisation délivré après le 1^{er} janvier 1977 ;~~

~~Le bien en cause n'a fait l'objet d'aucun certificat d'urbanisme datant de moins de deux ans ;~~

Le bien en cause a fait l'objet du (des) permis de bâtir ou d'urbanisme suivant(s) délivré(s) après le 1^{er} janvier 1977 :

- Numéro 2000/0128 délivré pour la transformation d'une habitation en date du 27/10/2000 à ~~M et MME **DUGLIESE BROSTEAUX**~~
- Numéro 2000/130 délivré pour la construction d'un garage en date du 08/11/2000 à ~~M et MME **DUGLIESE BROSTEAUX**~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du permis d'urbanisation suivant délivré après le 1^{er} janvier 1977 éventuellement périmé : portant sur la création de lot(s).~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 1 suivant(s) datant de moins de deux ans :~~

~~Le bien en cause a fait l'objet du (des) certificat(s) d'urbanisme n° 2 suivant(s) datant de moins de deux ans :~~

A SAMBREVILLE, le 25 juin 2025.

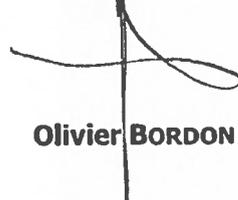
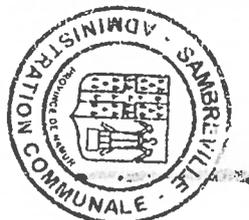
PAR LE COLLEGE,

Le Directeur général

Le Bourgmestre



Xavier GOBBO



Olivier BORDON



SAMBREVILLE

ADMINISTRATION COMMUNALE
Grand-Place • 5060 Sambreville

Tél : 071.260.200
secretariat@commune.sambreville.be
www.sambreville.be
Compte : BE76 0910 1246 1795